

**Association Glisse Pont-Mahé**  
Caire, rue de ker Bernard  
44410 ASSERAC  
@: glisse.pont.mahe@gmail.com



## **Compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 Février 2018**

L'assemblée générale 2018 fait suite à la convocation qui a été envoyée par mail aux membres de l'association le **21 Janvier 2017**.

Organisation de l'AG :

Date : **Samedi 17 Février 2018**

Lieu : Caire, rue de ker Bernard  
44410 ASSERAC

Présents :

ALAIN Dominique  
BRUCHON André  
CARABIN Gilles  
DELAMARRE Alain  
LEXCELLENT Gaëtan  
TENDRON Guy  
TERRIEN Noël

L'ordre du jour:

Rapport moral  
Rapport d'activité  
Rapport financier  
Projets d'activités  
Questions diverses

L'assemblée générale étant présidée par Gaëtan LEXCELLENT, le président de l'association.

Compte rendu, résumé des débats :

- 14h30, ouverture de l'assemblée générale
- Rapport moral pour rappeler le pourquoi de l'association
- Présentation rapport d'activité sur 2017

Mars -Participation au nettoyage de la plage organisé par le comité éco du lycée la Mennais (Guérande) en partenariat avec la mairie d'Assérac, Cap-Atlantique ainsi que le centre de vacances « le Palendrin ».

Mai -Réunion organisée par la mairie d'Assérac faisant suite à des « non respects » de la réglementation constatés entre fin avril et début mai (principalement lors des ponts de début mai alors que la zone de baignade n'est pas encore matérialisée par les bouées). Outre des membres de la mairie, étaient présents:

## Association Glisse Pont-Mahé

Caire, rue de ker Bernard

44410 ASSERAC

@: glisse.pont.mahe@gmail.com



- Mr Blanchard (le propriétaire du camping « le moulin de l'Eclis ». Pour la forme c'est un point positif d'avoir du côté kite un acteur économique de la plage, le fond est à modérer car Mr Blanchard défend les intérêts du camping avant tout, ce qui est normal).
- Maxime Pierrelot de l'école « Plaisir-Kite ».
- Marc pour le compte de l'association.
- Ainsi que 2 membres du forum NKS.

Il est ressorti de cette réunion:\*

- un manque de signalisation et surtout un manque de claieté de l'existante
- certains kiteurs ont la tête dur.

Proposition faite par Maxime Pierrelot de mettre plus tôt les bouées de la zone de baignade (au moins pour les ponts de mai) pour matérialiser la zone et de retirer les bouées plus tard dans la saison. Nous ne savons pas si la mairie va suivre cette idée.

Suite a cette réunion des affiches ont été ajoutées dès l'entrée de la plage (« kites/planches à 50 m sur la gauche »).

Sur l'initiative de Gilles et de Guy, des panneaux ont été fabriqués à partir des pictos de la FFVL et installés directement sur les ganivelles.

**Note:** a priori nos panneaux ont été retirés en même temps que les lignes de bouées par les services de la mairie. On espère retrouver nos panneaux...

Juin - Participation au nettoyage de la plage organisé par la marie d'Assérac

Juillet -Participation à l'exercice mensuel des pompiers d'Assérac par la simulation d'un accident entre 2 kiteurs dans la baie de Pont-Mahé. Les MNS (sur site du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Aout) étaient présents en tant qu'observateurs.

Cette exercice a été l'occasion pour les membres de l'association présents de poser des questions et d'assister à une opération des pompiers en mode « voyeur » et inversement nous avons pu répondre aux questions des pompiers et présenter le matériel de kite (harnais, chicken loop, comment décrocher un kiteur, mise en securite de l'aile,...)

-Sur demande des MNS, il y a eu une seconde session de présentation du matériel faite par Gilles directement au poste de secours de ces derniers.

-Constat rapporté par Dominique lors d'une grande marée, avec seulement 2 ou 3m restant de plage avant les ganivelles : de loin, sur l'eau, on voyait que cela « allait mal finir » car :

- plein de monde (sur la plage et en kite)
- de moins en moins de place sur le sable (les ailes sur le sable prennent beaucoup de place).
- des kites naviguant près du bord (mais dans le zone de kite)

→ bref les esprits de tout le monde s'échauffent et cela ne va pas dans notre sens. Nos demandes d'ouvrir une zone rectangulaire dans les ganivelles pour créer une zone dédié



décollage/pose pour les kites restant lettres mortes on ne peut compter que que le bon sens et la compréhension de tout le monde donc :

- Ne pas hésiter a continuer de communiquer sur les dangers/la réglementation tout en gardant le sourire si vous voyez des comportements « inadaptés » (notre rôle n'est pas de faire la police car dans bien des cas c'est de l'ignorance)
- gonflage des ailes sur le sable de la zone baignade,
- l'aspect sécurité d'un décollage à marée haute car la punition sont les ganivelles,
- baignade d'enfant au milieu des kites en évolutions
- respect des promeneurs sur l'ensemble de la plage).

**Note :** Le wetshirt de l'association est un bon outil pour faire cette com car cela permet de répondre implicitement à la question « mais tu es qui toi pour.... »

Septembre -Participation au nettoyage de la plage organisé le comité éco du lycée la Mennais (Guérande) dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » proposée par les centres Leclerc avec la participation de la mairie d'Assérac ainsi que de Cap-Atlantique via un petit jeux sur le temps de dégradation des déchets.

Octobre -Réunion organisée par Cap-Atlantique suite au constat de la présence de kites, un après-midi par fort vent de nord, au fond du traict de Pen-bé (au-delà de « la pointe noire » près de l'étiér de la barre). On est bien loin de Pont-Mahé. Ces kites étant susceptibles de gêner les oies bernaches présentes à cette période de l'année, la personne de Cap-Atlantique en charge des sites voulait discuter de ce point avec l'ensemble des intervenants sur Pont-Mahé.

Etaient présents lors de cette réunion:

- Cap-Atlantique
- Des membres de la mairie d'Assérac
- Gilles pour le compte de l'association
- Charles Harin (le responsable de l'atelier voilerie de « Glisse Evolution ») qui lui avait d'autres idées sur le kite dans ce traict

-L'utilisation de ce lieu étant de l'ordre « anecdotique » pour la pratique du kite (le site n'étant propice : nombreux obstacles sous l'eau, des déventes) il a juste été décidé d'améliorer la signalisation sur la présence des oies.

-Charles Harin était présent à cette réunion pour faire part de sa demande d'installer des modules (ou sliders) dans le traict. Bref pas la bonne réunion et surtout contre productif pour son projet.

Note :

- notre interlocuteur historique de cap-atlantique a été remplacé et point positif Cap-Atlantique ne nous a pas « oublié » pour cette réunion.
- D'une manière générale, le dialogue avec la mairie est plutôt plus facile.

Concernant la plage et la baie de Pont-Mahé :

## Association Glisse Pont-Mahé

Caire, rue de ker Bernard

44410 ASSERAC

@: glisse.pont.mahe@gmail.com



- Début d'année -Expérimentation sur 200m, après le ruisseau « hivernal », d'un nouveau type de ganivelle (moins haute et sur 2 rangées).  
-de gros travaux (abattage de pins) pour la création du sentier de randonnée
- Mai -Le bout de route sur 50m d'accès à la plage est maintenant interdits aux stationnement pendant la période estivales sauf pour les personnes à mobilité réduite.  
**Note :** les panneaux sont présents a l'année, mais il y a un arrêté municipal dessous qui donne la période effective d'interdiction du stationnement
- Juin -Inauguration du sentier de randonnée
- Octobre -Sur l'initiative de Pascal Daguin (le créateur de l'appli « Pont-Mahé ») auprès de la préfecture, la zone de « l'épave de l'avion » a été mise en sécurité. Ces derniers mois, les tiges rouillées étaient de plus en plus découvertes.
- Décembre -Réception courrier FFVL pour nous indiquer que nous ne délivrons pas suffisamment de licences (3 pour l'année 2017, le seuil minimum étant de 6). On a régularisé temporairement la situation pour continuer à délivrer des licences.  
Rappel du nombre d'adhérent pour 2017 : 25 (dont plus de 2/3 déclarent une activité kite et un peu moins 1/3 qui déclarent une activité planche), ainsi que de l'intérêt de prendre une licence.

- Rapport financier



## ASSOCIATION GLISSE PONT-MAHE

pour l'année 2017

Compte de Résultats au

07/01/2018

<b>RECETTES</b>	<i>Montants</i>
Cotisations 2017	106,00 €
régularisations 2017	34,31 €
Subvention 2017 Commune	- €
Vente de Wet-shirts	- €
Produits des activité annexé	- €
Vente fournitures ou service	- €
<b>TOTAL = (1)</b>	<b>140,31 €</b>
<b>DEPENSES</b>	
Achat Wet-shirts	- €
Achat Fournitures / épicerie	- €
Assurance	- €
Frais de banque	- €
Déplacements	- €
Cotisations fédérations - lic	- €
Frais postaux et télécommu	- €
Impôts Taxes	- €
Rémunération de personnels	- €
Charges sociales	- €
<b>TOTAL = (2)</b>	<b>- €</b>

- €

**RESULTAT NET de L'EXERCICE** 140,31 €

### TRESORERIE :

Ancien Solde	=	2 094,17 €
Recettes (1)	+	140,31 €
Dépenses (2)	-	- €
Investissement	-	- €

**NOUVEAU SOLDE = 2 234,48 €**

Avoir Caisse	=	20,45 €
Avoir Chèque encours	=	- €
Avoir Banque	=	2 214,03 €
Compte épargne titres ...	5/7	- €

**Total Trésorerie = 2 234,48 €**

**Association Glisse Pont-Mahé**  
Caire, rue de ker Bernard  
44410 ASSERAC  
@: glisse.pont.mahe@gmail.com



- Projets d'activités

- WetShirt** Lancer les démarches pour une nouvelle série de WetShirt. Nous n'avons pas plus d'infos pour le moment car nous sommes toujours à la recherche d'un fournisseur car celui des WetShirts gris n'existe plus.  
Sur la suggestion d'André aussi membre du club « a tire d'aile » (Nantes), nous allons contacter l'entreprise sur Carquefou qui a fait des blousons pour cette association. En parallèle nous poursuivons les consultations et demandes de devis.  
Notre précédent sponsor des wetshirts étant en retraite, pour le moment nous ne prévoyons pas d'inclure un nouveau sponsor sur le wetshirt. Mais suite aux devis, si le prix est « prohibitif » alors pourquoi pas. Dans cette optique si des membres ont connaissance d'un éventuel sponsor merci d'en faire part au bureau via @.
- Flyers** Réaliser des flyers a poser sous les essuies glaces des voitures pour se faire plus connaître et amener de nouveaux membres et des idées.
- Premiers secours** Nous n'allons probablement pas refaire un exercice avec les pompiers cette année (l'effet de surprise étant passé) sauf si ces derniers sont demandeurs.  
Par contre dans l'optique de créer du lien avec les acteurs de la sécurité sur la plage, nous allons tenter d'organiser une présentation (sans forcément parler de formation) aux premiers secours via les pompiers d'Assérac et/ou les MNS.  
Note : nous avons reçu le jour de l'AG une communication FFVL sur une formation aux Premiers Secours le 21 avril sur Pénestin. La diffusion en a été faite aux membres, c'est totalement indépendant de ce que nous voulons mettre en place.
- Picnic** Nous comptons profiter du nettoyage de la plage organisé par la Mairie pour proposer aux membres d'amener de quoi déjeuner ensemble sur la plage et ensuite de vaguer a ses occupations habituelles par un bel après midi de samedi en Mai/Juin sur la plage de Pont-Mahé (nous n'avons pas encore la date du nettoyage). Dans le cas d'absence de vent, toutes les occupations sont les bienvenues (paddle, kayak,...)
- Pratique du kite** Nous allons nous rapprocher des 2 écoles résidentes sur Pont-Mahé (« Plaisir Kite » et « Tropikitesurf ») pour voir si il serait possible de mettre en place soit des sessions (à prix attractif) de perfectionnement ou d'initiation à la pratique du foil pour les membres de l'association.
- Goodies** Nous avons eu des échantillons de goodies (portes-clés, badges, ...), suite au bon retour obtenu lors de l'AG nous allons lancer un sondage par mail pour avoir une idée des quantités commandables pour savoir si cela vaut le coup de poursuivre.

- Questions diverses

Aucunes questions n'a été officiellement posées lors de la réunion ou bien par mail

**Association Glisse Pont-Mahé**  
Caire, rue de ker Bernard  
44410 ASSERAC  
@: glisse.pont.mahe@gmail.com



- 18h, clôture de l'assemblée générale, un grand merci à tous pour votre participation et bonne humeur.

Le président,  
G.LEXCELLENT